

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 octobre 2014

EAU DE PARIS S'OPPOSE AUX GAZ DE SCHISTE SUR SES AIRES DE CAPTAGE D'EAU POTABLE

Célia Blauel, Présidente d'Eau de Paris, demande le retrait du projet de recherche d'hydrocarbure sur les aires d'alimentation de captage d'eau potable gérées par la régie municipale de la ville de Paris.

Dans le cadre de la consultation publique ouverte le 19 septembre 2014 par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les demandes de permis exclusif de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit permis de « Cézy » et de « Dicy », Eau de Paris alerte sur les risques majeurs de contamination des eaux que représente l'octroi de ces permis.

Une partie majeure du périmètre du « permis de Cézy » s'étend sur les aires d'alimentation de captages des sources dont Eau de Paris assure la gestion. Ces sources contribuent à l'alimentation en eau potable de la capitale et de communes de l'Yonne et nécessite une constante protection afin de les préserver de tout type de pollution.

La réalisation du projet de forage comme celui proposé par la société Bluebach Ressources, qui fait l'objet de cette consultation, aurait des effets désastreux sur la qualité de la ressource en eau. Le territoire visé est en effet un territoire stratégique pour Eau de Paris. Une partie des captages a été classée prioritaire au titre du Grenelle de l'environnement et des actions innovantes, comme le développement de l'agriculture biologique, y sont menées pour protéger durablement la ressource.

Pour Célia Blauel : « La responsabilité d'Eau de Paris est d'assurer un approvisionnement en eau potable de qualité à tous les Parisiens. C'est pourquoi je demande expressément à la Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie le retrait immédiat de ce projet et qu'aucune autorisation de travaux ne puisse être délivrée à l'avenir sur les aires d'alimentation de captage d'eau potable ».

Contact presse : Charlotte Henry - 01 58 06 35 92 - presse@eaudeparis.fr

Eau de Paris est la régie municipale en charge de la production et de la distribution de l'eau dans Paris. Interlocuteur unique des usagers et des abonnés, Eau de Paris gère l'ensemble du circuit de l'eau, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs. Elle est également garante de la qualité et de la pression de l'eau. Eau de Paris est certifiée ISO 9001:2008,

ISO 14001:2004, OHSAS 18001:2007 pour toutes ses activités liées à la production, et à la distribution de l'eau potable, et à la relation abonnés-usagers. La régie a reçu le label égalité au titre de son engagement en faveur de l'égalité femmes hommes ainsi que le label diversité. Eau de Paris a été élue service client de l'année 2014.

Eau de Paris, c'est :

- 3 millions de consommateurs
- 478 000 m³ d'eau potable consommés en moyenne par jour à Paris
- 93 000 compteurs
- Eaux souterraines : 50 % de l'eau prélevée dans 102 points de captage dans les régions de Provins, Sens, Fontainebleau et Dreux
- Eaux de rivière : 50 % de l'eau prélevée dans La Seine et la Marne pour alimenter la capitale
- 470 km de 3 aqueducs principaux : la Vanne, le Loing et l'Avre
- 2 000 km de canalisation d'eau potable dans Paris
- 5 grands réservoirs situés aux portes de Paris (dont Montsouris)
- 6 usines de traitement : 4 pour les eaux souterraines et 2 pour les eaux de rivières
- 1 200 points de distribution publics d'eau potable à Paris dont 3 fontaines à l'Albien, 100 fontaines Wallace, 4 fontaines du millénaire, 9 fontaines Totem, 2 fontaines Arceau, 5 fontaines Poings d'eau et 5 fontaines Pétillantes
- 62 critères de potabilité analysés et 1 million de mesures de surveillance par an
- 85 247 hectares de périmètres de protection des captages et 137 agriculteurs en contrat avec Eau de Paris
- Un taux de satisfaction de 92% des usagers envers le service public de l'eau

www.eaudeparis.fr

